



Assemblée
Point 3

A/123/3b)-R.1
14 septembre 2010

**LE ROLE DES PARLEMENTS POUR ASSURER LE DEVELOPPEMENT DURABLE PAR
LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA PRODUCTION AGRICOLE
ET DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE**

Projet de rapport présenté par les co-rapporteurs
M. Abdelkader Cherrar (Algérie) et Mme Kathleen G. Ferrier (Pays-Bas)

*Tout progrès accompli vers la réalisation des objectifs de développement
du millénaire, pour l'éradication de la pauvreté et de la faim et en faveur de la
durabilité environnementale, a peu de chances d'être durable si les principaux services
apportés par l'écosystème – dont l'humanité dépend – continuent à se dégrader...*
(Evaluation des écosystèmes pour le millénaire)

INTRODUCTION

I. GENERALITES

1. Une distribution plus juste de la richesse, aussi bien que la réduction de la faim et de la pauvreté sont l'un des défis principaux à être relevés par la communauté internationale. Dans cette perspective, la définition du terme de développement durable, formulée en 1987 par la Commission mondiale de l'ONU sur l'environnement et le développement (la Commission de Brundtland), est aussi appropriée que jamais : "développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins".
2. L'un de ces principaux défis est comment nourrir l'humanité à l'horizon 2050 avec une population mondiale projetée de 9 millions de personnes.
3. Il nous faudra assurer de façon adéquate les besoins alimentaires et en eau de toute l'humanité, pérenniser des conditions d'existence durables aux générations actuelles et futures, cela suppose une utilisation responsable des ressources naturelles et nécessairement le développement des zones rurales.
4. Le climat et la crise alimentaire, l'énergie et le manque d'eau et la crise financière imposent une plus grande responsabilité sur la communauté internationale. Afin d'accorder aux générations futures une chance juste d'aborder la multitude de défis, une approche intégrée et durable doit être adoptée.
5. L'UIP est d'avis qu'une telle approche intégrée doit être adoptée dans trois domaines politiques :
 - a) la gestion des ressources naturelles;
 - b) la production agricole;
 - c) les mutations démographiques.

6. Aujourd'hui, le défi clef aux gouvernements, aux parlements et aux parlementaires est de formuler et mettre en application une politique cohérente se concentrant sur la durabilité. La croissance de la population mondiale implique une croissance de la production alimentaire. La pénurie croissante d'eau et d'énergie entrave la production de la nourriture et engendre entre autres causes des flux migratoires, cependant, tandis que la croissance nécessaire de la production alimentaire s'exprime par une demande et une pression toujours plus grandes sur les terres arables, aux dépens de la nature et de l'espace disponible pour l'homme et la biodiversité. Afin d'accorder aux générations futures une chance d'aborder les problèmes de l'avenir, nous devons adopter maintenant une approche intégrée et durable.

a) Gestion des ressources naturelles

7. En raison du mode de vie et des modèles de consommation des grandes parties de la population mondiale, la terre atteint les limites de sa capacité de charge. Nous faisons face à des crises mondiales : le climat, la nourriture, l'eau et les crises énergétiques. La gestion des ressources naturelles mondiales (sol, terres, forêts, eau, énergie et air) doit devenir plus durable, en se concentrant sur la conservation et le renouvellement au lieu de l'épuisement et des dépenses. En conséquence, nous devons changer nos méthodes de production courantes, mais nos modèles de consommation ainsi que 70 pour cent de l'apport en eau douce sont utilisés dans le monde entier dans l'agriculture, alors que des réclamations de concurrence sur l'eau pour d'autres objectifs augmentent.

8. Dans beaucoup d'endroits dans le monde, la désertification est due essentiellement à une longue sécheresse et malheureusement souvent à une mauvaise utilisation des terres. La gestion intégrée de la terre et de l'eau pourrait arrêter ce processus et contribuer largement à une production agricole plus durable.

9. Quelle stratégie adopter pour assurer le développement durable en conciliant les impératifs du rendement, de gestion des ressources naturelles notamment l'eau, les forêts, la fertilité de la terre et en assurant leur pérennité avec une croissance démographique couplée à une urbanisation exponentielle sous toutes les latitudes.

10. Alors que des succès notables ont été enregistrés, la crise financière et énergétique a accru les effets de la crise alimentaire dans de nombreux pays qui, outre les déficits structurels ou conjoncturels de la production agricole, ont vu le niveau de leurs exportations baisser de manière drastique, privant les pays concernés des moyens de financement de leurs importations de produits alimentaires.

11. Après une baisse constante de la pauvreté, la faim est remontée en flèche en 2009 selon l'ONU. Si la proportion de la population souffrant de la faim est passée de 20 pour cent entre 1990-1992 à 16 pour cent entre 2005-2007, les progrès ralentissent, il n'en demeure pas moins que, en termes absolus, selon les évaluations de la FAO, 830 millions de personnes souffrent de la faim.

12. En Afrique subsaharienne, le nombre de personnes sous-alimentées a atteint 265 millions en 2009 contre 212 millions entre 2004 et 2006, alors que plus d'un milliard souffre de la pauvreté tout en notant que, paradoxalement, la grande majorité de ces populations vit en milieu rural.

13. Les évaluations de la FAO concernant les pays confrontés aux urgences alimentaires montrent que 33 pays sont touchés par la crise dont 21 en Afrique.

14. L'indice des prix des produits alimentaires selon la FAO a augmenté de 7 pour cent en 2006, de 26 pour cent en 2007. Cette hausse s'est accélérée en 2008 et si les prix sont tombés progressivement, il n'en demeure pas moins qu'ils sont restés au-dessus des courbes historiques à long terme.

15. La crise alimentaire de 2007-2008 a révélé la vulnérabilité de la communauté internationale face à la sécurité alimentaire.

16. Si, en Asie, la révolution verte commence à montrer ses limites dues à l'exploitation intensive, l'épuisement des sols, la baisse de fertilité des sols, compensés par le recours de plus en plus massif aux engrais chimiques dont les nitrates et les composés phosphatés se retrouvent dans les cours d'eau et les nappes phréatiques.

17. En Afrique, la prévalence de l'insécurité alimentaire est due d'abord à l'absence ou l'échec de stratégies de développement du secteur agricole négligé durant plusieurs décennies. Les politiques de rigueur budgétaire imposées aux pays africains expliquent la faiblesse des ressources publiques allouées au secteur agricole et au développement rural. De plus, les méthodes habituelles et l'incapacité de modernisation des techniques agricoles mettaient les producteurs locaux dans une position de concurrence très défavorable par rapport aux produits importés.

18. De plus, l'accroissement des surfaces à cultiver se fait au détriment des zones forestières et des écosystèmes fragiles notamment dans les pays du Sahel par les techniques du brûlis.

19. D'autres régions du monde ont aussi privilégié l'accroissement de la production agricole par l'élargissement des surfaces agricoles au prix d'une déforestation massive comme en Amérique latine et en Asie du Sud-Est.

20. A cet effet, l'ONU signale que le monde a perdu 13 millions d'hectares de forêts chaque année durant les 10 dernières années accentuant de ce fait la précarité de l'environnement, auxquels s'ajoutent près de 60 000 km² soustraits chaque année par la désertification.

21. La culture du soja fait reculer la forêt.

22. Cette déforestation contribue pour 20 pour cent au rejet des gaz à effet de serre et à la spirale des dérèglements climatiques.

23. L'épuisement de nos ressources naturelles en raison de l'utilisation parfois illégale d'abattage d'arbres, de dissipation, de l'utilisation inefficace et illimitée des matières premières énergétiques ainsi que la pollution de l'air par l'industrie et le trafic affectent de plus en plus notre environnement ambiant et celui de nos enfants. L'utilisation sélective et durable de nos ressources naturelles, particulièrement les combustibles fossiles, la priorité au développement de l'énergie renouvelable de l'eau et du vent, le recyclage, la lutte contre la dissipation dans la chaîne entière de production et l'action d'éviter la production de rebuts rendront nos méthodes de production, y compris nos modes d'exploitation, plus durables. C'est pourquoi l'importance de la construction de la connaissance et de la diffusion des connaissances, la technologie et l'innovation dans le domaine de la production alimentaire durable et la gestion des ressources naturelles pour la conservation de la biodiversité doit être soulignée.

constamment. Le partage de la connaissance dans ce domaine devrait être la priorité dans les contacts entre les pays et dans les divers organes à travers lesquels les pays coopèrent. C'est le devoir des parlementaires d'aborder leur gouvernement au sujet de cette question maintes et maintes fois.

b) Production alimentaire

24. Les parlementaires de par le monde doivent être bien conscients du fait que, en 2050, la population mondiale aura atteint les 9 milliards de personnes. Afin de pouvoir satisfaire les besoins en nourriture de la future population mondiale, la production alimentaire doit augmenter de 70 pour cent à l'échelle mondiale, selon les calculs de la FAO. L'augmentation de la production alimentaire doit être réalisée par le secteur agricole en particulier. C'est pourquoi la production agricole sera un facteur économique global très significatif dans les prochaines décennies. Cependant, la nourriture est produite dans des circonstances et des conditions très différentes. Il y a beaucoup de variations climatiques dans le monde et les terres arables ne sont pas partout aussi fertiles. En Europe, par exemple, les terres arables sont deux fois plus fertiles qu'en Afrique. Sur le continent africain, la disponibilité de l'eau et d'autres ressources n'est pas normale partout. Dans des continents, tels que l'Afrique ou l'Amérique latine, il y a des différences régionales aussi. En raison de la liaison directe entre l'utilisation de la terre, du sol, de l'espace et des ressources, et de la production alimentaire, l'application des modes d'agriculture durables aura un grand impact sur la qualité de vie sur terre à l'avenir. La production agricole durable contribuera en grande partie à traiter l'impact du changement climatique. C'est pourquoi des méthodes durables de production agricole devraient être encore développées et distribuées.

25. Il y a également un rapport direct entre la production alimentaire et la pauvreté. La pauvreté se produit dans des zones rurales, où de plus en plus de petites fermes et d'exploitations plus grandes ont des difficultés à gagner leur vie. La stimulation et la promotion de la petite agriculture dans ces zones ont un double objectif : réduire la pauvreté et développer la production alimentaire.

26. Si ce développement progresse en utilisant des moyens et des méthodes durables, un troisième objectif sera également servi, à savoir laissant la terre intacte autant que possible en tant que "lieu de reproduction" pour l'homme et l'animal, au profit de la qualité de vie des générations futures. Cependant, ce n'est pas assez de se concentrer sur la petite agriculture seulement. L'agriculture durable à grande échelle doit être aussi bien favorisée. Combattre la faim exige une croissance de la production alimentaire et un système de distribution plus durable des produits agricoles. Ceci exige une infrastructure améliorée.

27. L'allocation de plus en plus de terres pour la production de biocarburants ajoute au déséquilibre croissant entre l'offre et la demande de produits alimentaires

28. Le rapport de la FAO fait remarquer que les grandes plantations destinées à la production de biocarburants, comme le bioéthanol et le biodiesel, requièrent une utilisation intensive de ressources et d'intrants dont l'accès est généralement limité aux petits agriculteurs .

29. La demande croissante à l'échelle mondiale de biocarburants, associée au besoin accru en terres, pourrait mettre sous pression les terres marginales qui assurent des fonctions de subsistance fondamentales pour les ruraux pauvres.

30. La conversion de ces terres en plantations pour la production de biocarburants entraînera nécessairement le déplacement partiel ou total des activités agricoles vers des terres de plus en plus marginales, avec des répercussions négatives sur leur capacité de cultiver et produire de la nourriture.

31. L'appauvrissement potentiel ou la dégradation des ressources naturelles du fait des grandes plantations destinées à la production de biocarburants pourrait avoir des répercussions sur le travail et la santé des agriculteurs.

32. La substitution des cultures locales par des monocultures énergétiques menace déjà la biodiversité agricole.

33. Les surfaces agricoles dédiées à la production de biocarburants ne remplacent pas forcément l'agriculture existante mais empiètent sur les espaces naturels, et notamment la forêt, particulièrement dans les pays de l'hémisphère sud. En Malaisie par exemple, on estime que 87 pour cent de la déforestation est liée à la production d'huile de palme, et les forêts défrichées sont brûlées (rejet supplémentaire de CO₂ dans l'atmosphère).

34. Le développement durable des secteurs ruraux dans les pays en développement devrait être primordial pour les gouvernements nationaux et la communauté internationale. Un bon exemple de ceci est la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (2003), qui énonce que les pays africains devraient dépenser dès à présent 10 pour cent de leur PIB pour l'agriculture dans un délai de 5 ans. Beaucoup de pays ont élaboré des plans ambitieux, mais traînent loin derrière pour les mettre en application et les financer. Seul le Malawi a atteint l'objectif. Mais, un tel engagement des gouvernements constitue la base sur laquelle les parlementaires peuvent demander à leur gouvernement de rendre compte. Le développement durable dans des zones rurales doit se concentrer sur la construction de réseaux sociaux, tels que les organismes coopératifs et les centres de la connaissance, où les gens peuvent acquérir la connaissance et des qualifications, les combiner et les transmettre à la prochaine génération.

35. Jusqu'à très récemment, l'eau était considérée comme une ressource inépuisable. Mais la surconsommation, la pollution industrielle et agricole, et le gaspillage rendent de plus en plus précaire l'accès à l'eau. La pression démographique et l'agriculture irriguée sont les principales causes d'un déficit annoncé.

36. Les besoins croissants d'une population urbaine en explosion et d'une agriculture extensive avides en eau obligent les gouvernements à concentrer leurs efforts pour leur satisfaction en multipliant les barrages sur les cours d'eau et les pompes à grand débit des stocks des nappes phréatiques sans pour cela prendre les mesures incitatives adéquates pour une utilisation plus raisonnée de l'eau.

- L'agriculture en est le principal utilisateur : 70 pour cent des prélèvements.
- Les prélèvements industriels : 10 pour cent.
- L'usage domestique représente quant à lui : moins de dix pour cent.

37. La qualité des eaux douces se dégrade du fait de l'utilisation intensive des fertilisants, des pesticides et des désherbants.

38. Les eaux usées non retraitées des villes essentiellement dans les pays pauvres et en développement portent atteinte à l'intégrité environnementale avec de plus en plus de répercussions néfastes sur la santé humaine et animale. Des millions de tonnes de déchets sont déversées dans les fleuves, les lacs et les rivières. Il y aurait aujourd'hui 12 000 km³ d'eau polluée sur la planète du seul fait de l'homme.

39. Certaines régions du monde connaissent depuis quelques années une surabondance inhabituelle d'eau entraînant souvent des catastrophes et des drames humains. La déforestation, la détérioration du tapis végétal autant que les politiques d'aménagement du territoire irrationnelles sont les premières causes des dégâts.

40. D'autres régions sont en situation de stress hydrique constant, notamment les pays du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et plus en situation de déficit persistant les pays du Sahel.

41. Cette situation met en exergue les perspectives des conflits d'accès et d'usage des ressources hydriques. Les prémisses de cette guerre (civile ou armée) de l'eau existent au Moyen-Orient pour les eaux du Jourdain et du Litani comme pour les eaux des fleuves transnationaux que sont le Tigre et l'Euphrate. En Afrique, l'année 2010 a vu resurgir la volonté de renégociation du partage des eaux du Nil régi par l'Accord de 1959 exprimée par les cinq pays riverains remettant ainsi en cause les parts allouées jusqu'à présent à l'Égypte et au Soudan.

c) **Changement démographique**

42. La migration a été un phénomène permanent durant toute l'histoire de l'humanité. Quelques personnes choisissent d'émigrer, d'autres y sont forcés, par des personnes ou par des circonstances. Traditionnellement, la guerre, les conflits régionaux, les catastrophes naturelles et la famine ont conduit des personnes à s'établir dans d'autres régions ou pays. Les gens ont souvent des raisons économiques pour émigrer. L'élargissement de l'Union européenne sur le continent européen, par exemple, a amené des flux migratoires d'est en ouest. Dans la dernière moitié du siècle précédent, la croissance économique sur le continent européen et américain a causé des flux migratoires à partir de pays qui offraient moins d'opportunités et de perspectives. La même période a connu une croissance considérable de la population dans la Corne de l'Afrique et une diminution considérable de la population en Europe de l'Est.

43. Le chômage et le manque d'opportunités de participer aux réseaux économiques et sociaux ainsi qu'un déclin dans les perspectives pour l'avenir poussent les personnes à se déplacer de la campagne vers la ville, y compris beaucoup de petits fermiers qui ne parviennent plus à gagner leur vie dans la campagne. Ils n'ont aucune autre option que de cesser leurs entreprises. La construction de communautés durables dans la campagne, où il y a suffisamment de terres arables disponibles et où l'emploi se développera, peut contribuer à la retenue de grands flux des migrants économiques et sociaux. La main-d'œuvre, la motivation, la connaissance et le savoir-faire peuvent ainsi être mis en action pour améliorer les conditions de vies des générations futures.

44. Les grandes mutations démographiques sont marquées par :

- a) la baisse de natalité et le vieillissement des populations dans les pays du nord;
- b) un fort taux de natalité en Afrique plus ou moins marqué selon les pays;
- c) une urbanisation exponentielle doublée d'une littoralisation accrue;
- d) des flux migratoires plus importants que ce soit des migrations forcées ou volontaires pour cause de conflits armés ou pour causes économiques.

45. Les projections indiquent que, dans les prochaines 50 années, les populations de presque tous les pays développés deviendront plus petites et plus vieilles, en conséquence de la faible fécondité et de l'accroissement de la longévité.

46. Le déclin de la population est inévitable, en l'absence de migration de remplacement.

47. Tous les pays et régions du Nord auront besoin d'immigration pour éviter que leur population ne diminue. Cependant, le niveau d'immigration, relatif à l'expérience passée, varie beaucoup et sera tributaire des politiques d'immigration adoptées par chaque pays comme il est important de connaître et d'encadrer les flux migratoires et faire en sorte de les soustraire aux réseaux de migration clandestine contrôlés par les groupes criminels organisés.

48. L'Afrique connaît un baby boom sans précédent et comptera près de 2 milliards d'habitants en 2050.

49. L'urbanisation explose en Afrique et déjà les dangers d'une trop forte littoralisation se font sentir en Afrique de l'Ouest et de l'empiétement incontrôlé sur les campagnes.

50. Le monde compte aujourd'hui environ 200 millions de migrants, 3 pour cent de la population mondiale. La mobilité sociale est appelée à s'étendre y compris les migrations internes. Les expatriations des élites appauvrit les pays en développement et accentue leur retard dans les sciences et technologies. La préférence de l'immigration choisie s'assimile à une véritable prédation.

II. LE ROLE DES PARLEMENTAIRES POUR ASSURER LE DEVELOPPEMENT DURABLE

51. En 2000, les chefs d'Etat ou de gouvernement de 189 pays se sont engagés à réaliser un certain nombre d'objectifs dans le domaine de la réduction de pauvreté, les Objectifs de Développement du Millénaire. Le premier objectif est de supprimer la pauvreté extrême et la faim. Le septième objectif est d'assurer la durabilité environnementale.

52. La demande future de la nourriture pour une population mondiale de 9 milliards dans les prochaines décennies donnera un rôle principal au secteur agricole. D'autre part, ceci fera grande pression sur les terres arables disponibles à l'échelle mondiale et sur la qualité de l'environnement ambiant sur terre. Ensemble avec leur gouvernement, d'autres organismes de gestion nationaux et internationaux, des intervenants privés et leurs propres "circonscriptions" parlementaires à travers le monde, doivent souligner ceci et soulever la prise de conscience sur la question.

53. Les parlementaires doivent soulever la prise de conscience, dans leur propre arène aussi bien que dans les forums interparlementaires et internationaux, sur l'échange entre les terres cultivables et la terre inexploitée ayant une végétation normale : la terre ne peut être utilisée que pour un seul objectif seulement dans la même période.

54. Les parlementaires devraient réclamer un équilibre dans l'utilisation de la terre. L'utilisation agricole est seulement justifiée si l'agriculture et l'application des ressources naturelles ont lieu sur une base durable. La certitude légale en ce qui concerne la propriété terrienne, l'établissement de l'enregistrement des terres et les systèmes bancaires solides jouent un rôle important.

55. Les parlementaires doivent s'assurer que la discussion au sujet de ces choix demeure dans l'agenda politique national et international. Les méthodes de production agricoles existantes sont appliquées d'une manière qui stimule le développement durable. Les parlementaires peuvent jouer un rôle de stimulation, de facilitation et d'encouragement dans le

domaine, aux niveaux national et international. Partout dans le monde, le rôle principal en matière de développement durable est accompli par les fermiers, que ce soit les petits fermiers ou les grandes exploitations agricoles.

56. La "révolution verte" peut seulement être réussie si elle est accompagnée d'un ensemble intégré et cohérent de décisions politiques, contenant des incitations pour les petits fermiers et ceux à grande échelle pour l'agriculture durable. Un tel ensemble de décisions politiques contient des incitations financières qui sont une condition sine qua non pour que les nombreux investissements nécessaires soient faits. Dans les systèmes à partenariat public/privé, les investisseurs et les épargnants devraient offrir des opportunités attrayantes de financement aux petits fermiers dans la campagne et aux entreprises agricoles à grande échelle.

57. Au niveau national aussi bien qu'international, les parlementaires devraient inciter les banquiers et les investisseurs à procurer des opportunités pour l'investissement dans l'agriculture durable, aux petits fermiers et aux entreprises agricoles de grande dimension.

58. Le rôle du consommateur dans le développement durable devrait être mis à l'ordre du jour par les parlementaires. Ils doivent mener la discussion au sujet de la question et inciter leurs gouvernement et producteurs à informer les consommateurs au sujet de leur rôle.

59. Les parlements nationaux et les parlementaires sont interpellés pour :

- inciter leur gouvernement à prendre toutes les mesures afin de restaurer les terres dégradées;
- légiférer pour de nouvelles normes en matière de fabrication et d'utilisation des engrais et pesticides;
- initier toute politique visant à la réduction des utilisations excessives de l'eau, notamment celles vulgarisant les techniques économisant l'eau;
- initier ou renforcer les dispositifs législatifs en matière de protection des forêts et de leur exploitation et interdire toute exploitation qui ne s'inscrit pas dans un cahier des charges imposant le reboisement et la reconstitution des espaces forestiers;
- vulgariser l'agriculture sans labour dans les zones qui s'y prêtent;
- participer à l'élaboration ou proposer des plans d'aménagement du territoire et des plans d'occupation des sols qui prennent en charge les impératifs de sauvegarde des terres agricoles;
- pour les parlementaires du sud, soutenir et encourager les politiques de développement rural;
- pour les parlementaires du Nord, exiger de leur gouvernement que les APD aillent prioritairement à l'agriculture, au développement rural et la protection des massifs forestiers;
- agir toujours dans le sens de la protection des petits agriculteurs et de l'agriculture familiale en mesure de limiter l'exode rural qui vient gonfler les bidonvilles à la périphérie des grandes villes;
- faciliter par les mesures à inscrire dans les lois de finances et les budgets nationaux l'accès des petits exploitants au crédit à des taux bonifiés;
- participer au règlement pacifique des conflits susceptibles de surgir entre pays voisins ou utilisant les mêmes sources d'approvisionnement en eau;
- inscrire dans leur action les mesures tendant à protéger la biodiversité et la diversité génétique végétale et animale.